

général et Commandant en chef du Canada:

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'accepter nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

—Honorables sénateurs, c'est un grand honneur d'avoir été désigné pour proposer l'Adresse en réponse au discours du trône, prononcé par Son Excellence le gouverneur général le jeudi 27 septembre. C'est un hommage qu'on a voulu rendre à ma ville natale, Winnipeg et à la province du Manitoba plus qu'à moi-même.

Certains événements de notre vie restent gravés dans notre mémoire et j'en suis conscient en ce moment même où, debout parmi vous, je prononce, avec crainte et émotion, mon premier discours en cette Chambre. Certains sénateurs autour de moi ont dû connaître la même sensation et j'espère que tous voudront bien m'accorder leur sympathie et leur compréhension.

Je vous félicite, monsieur le Président, d'avoir été choisi pour diriger les affaires de notre Chambre et en guider les délibérations. Je sais que vous saurez vous acquitter de vos fonctions avec dignité.

Je félicite également l'honorable sénateur de Royal (l'honorable M. Brooks), qui a été nommé leader du gouvernement au Sénat. Nul doute que, sous son habile direction, les affaires de la Chambre seront menées avec diligence.

Je félicite en outre l'honorable sénateur Aseltine qui pendant de nombreuses années a rempli le poste de leader dans cette Chambre. Je lui offre mes vœux les meilleurs et je suppose qu'il ne regrettera pas d'être libéré des nombreux problèmes qui préoccupent l'honorable leader du gouvernement au Sénat.

Je remercie l'honorable sénateur de Winnipeg-Sud (l'honorable M. Thorvaldson) qui, de même que le leader du gouvernement (l'honorable M. Brooks), a eu l'amabilité de m'accompagner quand j'ai été assermenté. Je profite de l'occasion pour le remercier de l'aide et des conseils qu'il me donne depuis plusieurs années.

Je félicite également les honorables sénateurs qui ont été assermentés en même temps que moi; nous sommes un de plus que dans la mythologie.

(Texte)

Veuillez accepter monsieur le Président, mes sincères félicitations. Je sais que vous occuperez ce haut poste avec grande dignité.

Je remercie le sénateur de Royal (l'honorable M. Brooks) d'avoir suggéré mon nom comme proposeur de l'Adresse en réponse au discours du trône. A l'honorable sénateur de Winnipeg-sud (l'honorable M. Thorvaldson), je veux témoigner mon appréciation pour l'aide qu'il m'a toujours prodiguée. A tous mes autres collègues, je dis humblement merci.

(Traduction)

Permettez-moi maintenant de remercier les nombreux sénateurs des bienveillantes remarques qu'ils ont formulées au sujet de mon père qui a été sénateur pendant quelque 26 années. Il aimait son travail ici, il s'y est fait beaucoup d'amis, et je regrette vivement que son âge avancé l'ait obligé à démissionner.

En lisant les discours du trône, on ne peut s'empêcher de constater que le gouvernement a décidé d'adopter un grand nombre de mesures pour donner de l'essor à notre pays. Je passerai sous silence certaines parties du discours; nous en reparlerons quand les mesures dont il est question reviendront sur le tapis.

Il est dit, notamment, que notre économie a pris un grand essor. Je voudrais à ce sujet dire un mot du Manitoba où le nombre des personnes détenant un emploi est le plus élevé de toute l'histoire de cette province, et la valeur brute des produits agricoles, des ressources naturelles, des produits manufacturés et de la construction a atteint en 1961 un niveau sans précédent, soit 1,580 millions de dollars en tout.

Il y a un autre facteur relativement à la province du Manitoba, c'est qu'elle occupe toujours une place éminente en agriculture, mais qu'elle s'industrialise actuellement et devient un centre de fabrication.

Un des facteurs qui contribueront à l'essor économique du Manitoba c'est le programme d'expansion régionale qui prévoit une gratification à certaines localités pour leur aider à développer leurs propres ressources. Comme vous vous en rendez facilement compte, ce programme de développement industriel régional stimulera davantage la transformation des produits agricoles et d'autres industries secondaires. On a mis ou l'on met sur pied des sociétés de développement communautaire dans 28 collectivités et ce n'est qu'un début. Ce programme prévoit la création d'emplois plus nombreux pour les Manitobains—surtout ceux qui vivent en dehors des grands centres. C'est le produit d'un effort conjoint de la part de la province et de la localité.

Un autre facteur du développement économique de ma province est la création du Fonds de mise en valeur du Manitoba qui permet de financer l'expansion de certaines industries et de prévoir de l'aide financière à des entre-